


OPINION

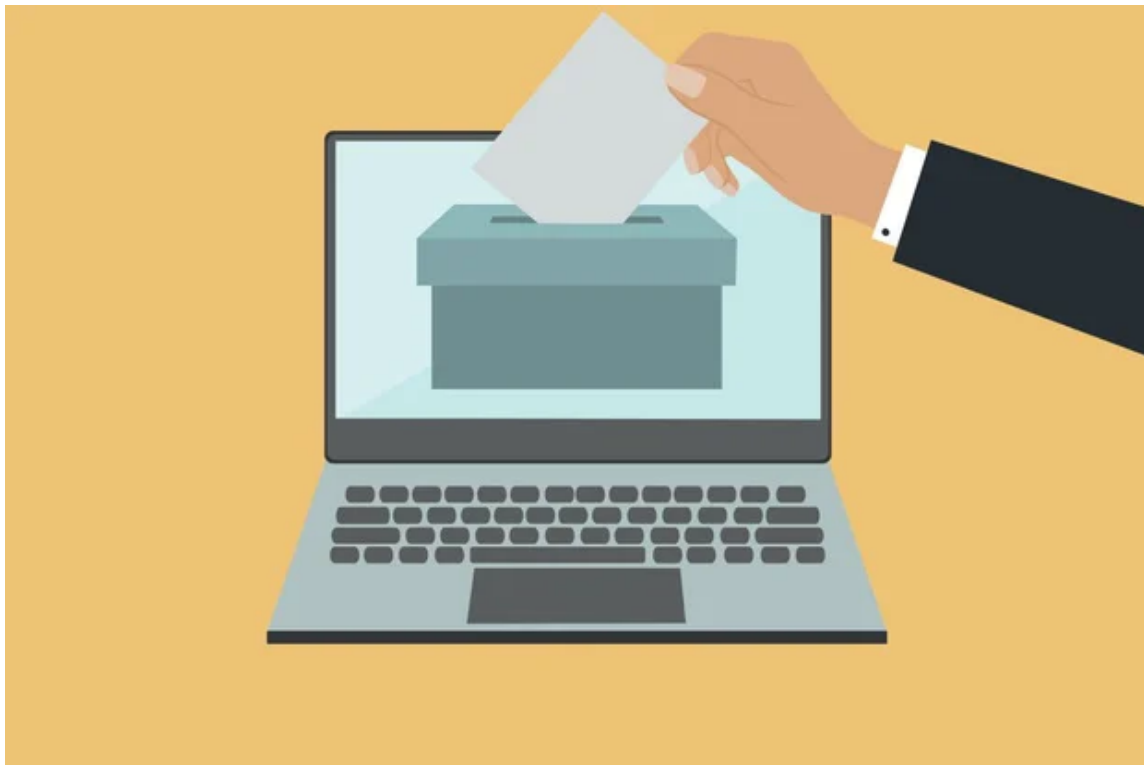
Allez voter!

 Du Le Journal du Medecin du 20/04/2023 (</s/r/c/68431>), 19/04/23 à 21:00 Mise à jour le 21/04/23 à 11:47

([//www.lejournaldumedecin.com/auteurs/nicolas-de-pape-26.html](https://www.lejournaldumedecin.com/auteurs/nicolas-de-pape-26.html)).

([//www.lejournaldumedecin.com/auteurs/nicolas-de-pape-26.html](https://www.lejournaldumedecin.com/auteurs/nicolas-de-pape-26.html)) Senior Writer

Il est temps de songer à élire vos représentants dans les instances de l'Inami...



Les élections médicales approchent à grands pas. Le vote est électronique et les différents syndicats ont déjà rappelé à leurs membres à quel point le vote est indispensable. Mais pas aux médecins qui ne sont pas membres.

Il est inutile (et pourtant nous le faisons) d'insister sur l'importance de choisir le syndicat médical qui vous représentera. Car du taux de participation, ils en tirent une légitimité certaine.

Avec une participation inférieure à 25% lors des dernières élections médicales il y a cinq ans, la ministre de la Santé publique de l'époque, Maggie De Block, pourtant médecin elle-même, en avait tiré la conclusion hâtive que ces syndicats ne servaient, au fond, à pas grand-chose.

Or non seulement ces élections appuient la démocratie médicale (au siècle dernier, les sièges en médico-mut étaient attribués par le fait du prince), encore soutiennent-elles la pertinence du système de concertation entre médecins et mutuelles.

Plus les syndicats médicaux sont représentatifs, plus ils pourront, sans aucun doute, réclamer des moyens pour agir dans votre intérêt. Si les trois syndicats médicaux (Absym, GBO-Cartel et AADM) se partagent environ un million d'euros par an (et les associations de patients environ un million également), les frais d'administration des mutuelles se montent à un plus d'un milliard, les fédérations hospitalières se partageant 20 millions... On voit tout de suite les rapports de force.

Loin d'être un concentré d'ego qui ne pensent qu'au pouvoir, les "syndicalistes" sacrifient énormément de leur vie de famille, leurs loisirs et parfois leur patientèle pour négocier âprement les meilleures conditions de travail pour les médecins et des rémunérations proportionnelles à vos missions thérapeutiques.

Dans l'intérêt du patient.



Le journal du Médecin

Devenez membre du journal du Médecin et obtenez 10 points d'accréditation par an

GRATUIT
2 cadeaux de bienvenue

e vif.
Les Belges et leur sexualité
Alors, heureux-ses?

([https://www.mesmagazines.be/promo/JMBLC?](https://www.mesmagazines.be/promo/JMBLC?utm_source=website&utm_medium=blueconic&utm_campaign=jm_voorjaar2023&utm_content=geschenken)

[utm_source=website&utm_medium=blueconic&utm_campaign=jm_voorjaar2023&utm_content=geschenken](https://www.mesmagazines.be/promo/JMBLC?utm_source=website&utm_medium=blueconic&utm_campaign=jm_voorjaar2023&utm_content=geschenken))



([//www.lejournaldumedecin.com/actualite/que-nous-dit-le-patient-dont-la-plainte-ne-s-estompe-jamais/article-opinion-68461](https://www.lejournaldumedecin.com/actualite/que-nous-dit-le-patient-dont-la-plainte-ne-s-estompe-jamais/article-opinion-68461)).

” Que nous dit le patient dont la plainte ne s'estompe jamais ([//www.lejournaldumedecin.com/actualite/que-nous-dit-le-patient-dont-la-plainte-ne-s-estompe-jamais/article-opinion-68461.html](https://www.lejournaldumedecin.com/actualite/que-nous-dit-le-patient-dont-la-plainte-ne-s-estompe-jamais/article-opinion-68461.html))

- Dr Carl Vanwelde